

LE MENSUEL



Édition Janvier 2021

Mairie

03.21.02.04.23

Du Lundi au Vendredi

9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Samedi : 10h00 – 12h00

(Fermé le Samedi durant les vacances scolaires)

Agence Postale Communale

03.21.26.63.80

Du Lundi au Samedi

9h00 – 12h00

Espace Culturel

03.21.66.52.27

Temps scolaire

Lundi : 16h00 – 18h00

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Jeudi : 16h00 – 18h00

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Vacances Scolaires

Lundi : 14h00 – 18h00

Mardi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

INFORMATIONS A LA UNE

VŒUX DU MAIRE 2021

Les contraintes liées à la situation sanitaire actuelle ne permettent pas l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 16 Janvier. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

AGENCE POSTALE COMMUNALE FERMÉE 2 JANVIER

L'Agence Postale Communale sera fermée le Samedi 2 Janvier.

Merci de votre compréhension.

DEJECTIONS CANINES

Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros.

PIMMS

(Point Information Médiation Multiservices)

Le prochain PIMMS aura lieu le **Mercredi 6 Janvier** de 13h30 à 16h00 devant l'Espace Culturel.

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien (factures d'énergie, aide aux dossiers CAF, CPAM, Pôle emploi, retraite). Accueil gratuit et sans rendez-vous.

NUMEROS D'URGENCE

ERDF : 0 811 010 212

GRT GAZ : 0 800 307 724

SUEZ EAU : 0 977 401 902

POMPIER : 18

DECHETS RECYCLABLES

Avec la succession de deux semaines impaires, la collecte des bacs à couvercle jaune sera assurée dans toutes les communes, entre le 4 et le 8 Janvier 2021,

Vos recyclables seront donc collectés le Lundi 4 Janvier et le Lundi 11 Janvier.

Lundi 4 Janvier, Lundi 11 Janvier, Lundi 25 Janvier, Lundi 8 Février, Lundi 22 Février

INFORMATIONS PRATIQUES BACS ROULANTS

Déménagement

Les bacs sont affectés à une adresse. En cas de déménagement, les bacs doivent rester sur place.

La personne qui déménage doit prévenir le service « gestion des bacs roulants » par téléphone au 03.21.57.08.78 ou par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr. Elle informe des coordonnées des futurs occupants.

Nouvelle arrivée dans une habitation nouvellement construite

Un nouvel arrivant doit contacter le service « gestion des bacs roulants » par téléphone au 03.21.57.08.78 ou par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr afin d'obtenir des bacs roulants.

Réparation d'un bac

Toutes les réparations sur les bacs roulants sont prises en charge par la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane. Elles sont effectuées dans un délai d'une dizaine de jours.

L'utilisateur prévient directement le service « gestion des bacs roulants » par téléphone au 03.21.57.08.78 ou par mail à l'adresse suivante : collecte@bethunebruay.fr en précisant le bac défectueux (Ordures ménagères, recyclables ou déchets verts) et la nature de la réparation (cuve, couvercle, roues).

STOP PUB

Afin de contribuer à la réduction des déchets, la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane met à disposition des autocollants STOP PUB que vous pourrez apposer sur votre boîte aux lettres. Ils seront disponibles en Mairie courant Janvier 2021.

ANIMATIONS

ESPACE CULTUREL

Inscription et prêt gratuit de Livres, CD DVD, magazines

Fermeture Espace Culturel

L'Espace Culturel sera fermé le Jeudi 14 Janvier. Merci de votre compréhension.

TELETHON

3757€44, c'est le résultat de la collecte du Téléthon Norrent-Fontois 2020. Nous étions 198 autour du même du repas et pourtant chacun chez soi. Beau record pour une belle innovation.

Merci aux commerces qui ont vendu les grilles de cases malgré les restrictions.

Dans le contexte actuel les bénévoles impliqués sont très fiers de ce résultat, Un grand merci à eux et aux associations participantes.

A quoi servent les dons ? Ils sauvent des vies, transforment le rêve en réalité... Guérir l'incurable, c'est enfin possible grâce à la révolution médicale qui est en route grâce à vous et les bénévoles des territoires.

Pour les malades et pour leurs familles, pour les chercheurs et les chercheuses, MERCI !

PILES

La collecte de piles usagées au profit du téléthon continue chez Mme Bouton, 84 bis route nationale jusqu'au 15 Février.

Mais le N°13 connu lui aussi son activité commerciale. En effet M Cadart y exerçait au siècle dernier, le métier de bourrelier.

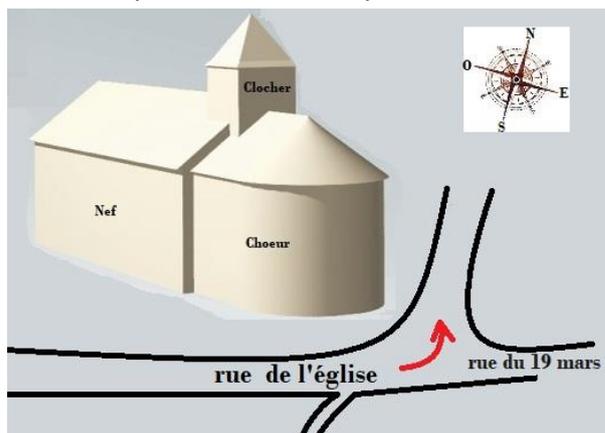


Le bourrelier fabriquait les harnais et les colliers nécessaires à la traction animale. Pour les colliers, on partait d'une ossature en bois, que l'on garnissait d'un rembourrage en paille qui était recouvert de cuir. Il confectionnait aussi toutes sortes de sangles, des ceintures et des selles pour les chevaux. Autrefois présent dans chaque village, le métier a presque disparu avec la mécanisation de l'agriculture. Heureusement, l'industrie de la chaussure qui s'est développée à Lillers a fourni une occasion de reconversion pour nombre d'entre eux. C'est à cette époque comme évoqué précédemment que M Cadart s'est reconverti en cabaretier sur la place. En 1961 Madame Rosemonde Picque (sa fille) s'établira jusqu'à sa retraite, au n°13 pour ouvrir son salon de coiffure.

Enfin, nous arrivons, au bâtiment le plus ancien chargé à la fois d'histoire et d'histoires, l'**église**.

Je vous invite donc à lire l'édifice non seulement comme, lieu cultuel mais aussi comme le témoin culturel et historique du passé de la commune au fil des siècles. En effet le bâtiment tel que nous le connaissons aujourd'hui ne correspond pas à celui d'origine (voir croquis ci-dessous). Si l'on ne sait pas de quand date la première église à Norrent-Fontes, l'on peut dater les époques du bâtiment contemporain grâce aux traces laissées dans la pierre et quelques rares écrits.

Ce qui est frustrant quand on essaie de comprendre l'architecture d'une église, c'est qu'elle nécessite de



connaître un certain jargon : nef, transept, narthex, travée... Dans leurs discours, les guide-papiers ou physiques ne sont donc pas toujours clairs dès qu'ils s'adressent au visiteur profane. J'essayerai donc, avec vous de déchiffrer le plus humblement possible, cette lecture.

Traditionnellement, lorsque l'on décidait de construire une église, l'on choisissait un saint protecteur de cet édifice (le saint patron) ; ce choix était souvent le fait du responsable des biens et revenus de l'église sur le domaine duquel allait être construite l'église : l'évêque, un seigneur, ou une abbaye.

À partir du milieu du Moyen Âge, à l'endroit choisi pour ce qui serait la croisée des transepts, on plantait un grand mât le jour de la fête du saint patron ; cette opération avait lieu au lever du soleil si cette fête se célébrait avant le solstice d'été, ou au coucher du soleil si cette fête se célébrait après le solstice d'été. On notait alors l'ombre portée par le mât, la direction de cette ombre définissant l'axe est-ouest appelé (decumanus) chez les Romains. D'autres opérations s'ensuivaient, tracé du cercle dans lequel s'inscrivaient les quatre piliers du transept tracé définissant le sanctuaire, définition de la nef...etc

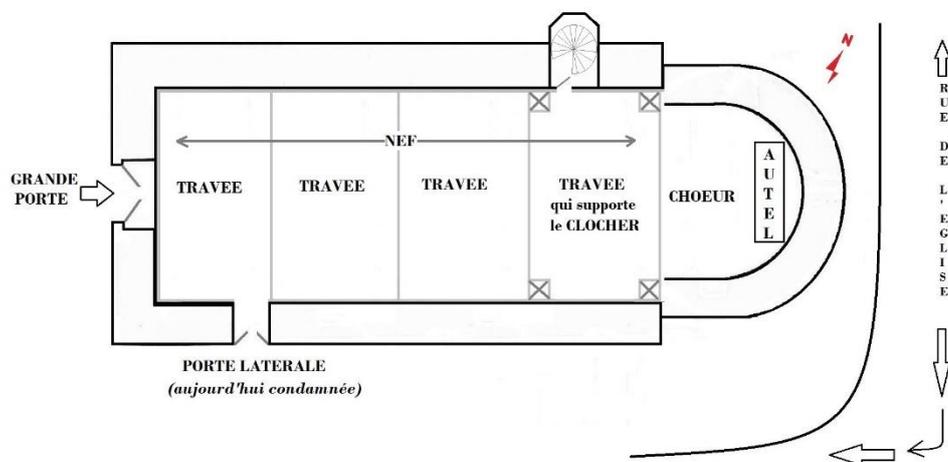
Biographie de Saint Vaast :

Selon la légende, il instruisit le roi païen Clovis au catholicisme après sa victoire de Tolbiac en 496. La conversion du roi franc, accomplie lors de son baptême par saint Remi (durant laquelle on dit que Vaast tint la couronne), entraîna celle des guerriers de sa suite. Recommandé par le roi, Vaast reçut de Remi la charge des évêchés d'Arras (vers. 499) puis de Cambrai (510), où il lutta contre les différentes croyances qui s'y étaient redéveloppées depuis l'invasion d'Attila, qui avait ruiné la région. La Légende dorée rapporte que peu de temps après son ordination en tant qu'évêque d'Arras, il trouva une église envahie par les ronces et où habitait un loup (ou un ours selon les versions) ; il ordonna à l'animal de partir et de ne jamais revenir, et c'est ce qui arriva.

Il mourut en 540 et fut inhumé à Arras, dans la cathédrale. La Légende dorée de Jacques de Voragine raconte que l'imminence de sa mort lui fut signifiée par une colonne de feu qui s'abattit sur sa maison.



Au cours des 11e et 12e siècles, les églises romanes offrent une grande variété de plans, qui dépendent de leur importance, de leur destination et de la richesse de leurs commanditaires...L'essor de la démographie et du culte influent également sur leur conception. Leur architecture s'adapte aux besoins du culte : certains espaces sont réservés aux religieux, d'autres destinés aux seigneurs et notables d'autres encore aux fidèles. Les édifices les plus simples, comme les églises paroissiales, se composent généralement de deux éléments : une nef de plan rectangulaire pour les fidèles et un chœur ; cet espace sacré est terminé par une abside le plus souvent semi-circulaire. La majorité des églises romanes sont bâties selon ce plan allongé comme l'église d'Ames. La travée qui se trouve entre la nef et le chœur soutient souvent le clocher comme ici à Norrent-Fontes.

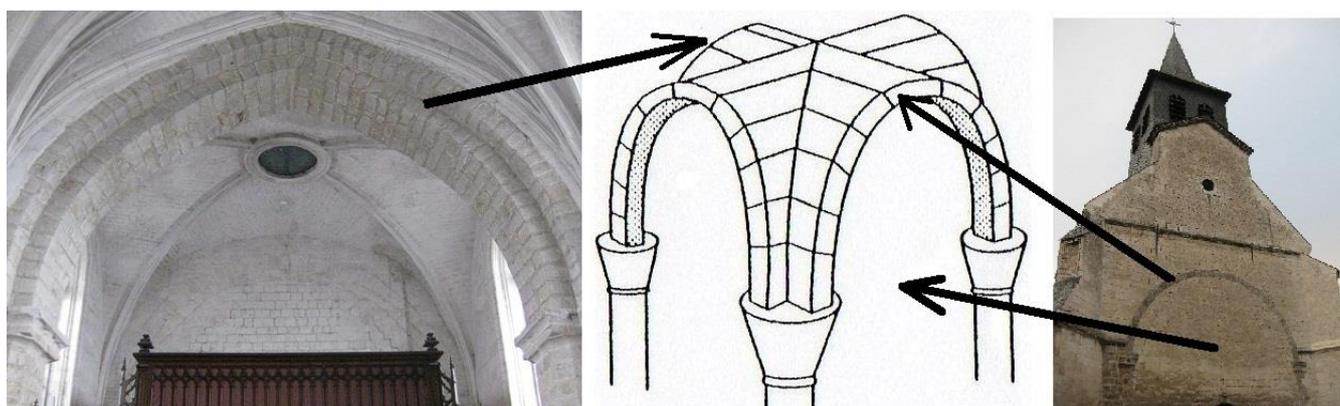


Malheureusement il ne subsiste aucun plan, ni document officiel de l'église « primaire ».

Au premier regard il n'échappera pas au visiteur, que la disposition actuelle du chœur ne correspond pas aux préceptes évoqués plus haut. La nef reste en partie l'élément le plus ancien datant de la fin du XV siècle.

En **1529**, l'Artois appartient aux Habsbourg d'Espagne. Lors de la guerre de Trente ans qui opposa Espagnols et Français, l'église fut plusieurs fois détruite. Une première fois en **1537** par les Français du camp de Pernes, puis en **1651** par une troupe Française venue piller le village et qui met le feu à l'église. **142** personnes qui s'y étaient réfugiées périrent asphyxiées ou brûlées vives.

A la suite de l'effondrement du chœur au cours du XVII siècle provoqué par la chute de la tour, celui-ci fut reconstruit du côté de l'entrée ou il subsiste encore aujourd'hui. La base de l'ancienne tour a été fermée du côté du chœur par un pignon plein sans caractère et surmonté d'une flèche à base carrée, contenant le beffroi, totalement en bois recouvert en ardoises.



Vous pouvez donc vous imaginer l'emplacement de l'ancien chœur, en visualisant l'espace pavé de la place-de parvis située devant l'entrée actuelle de l'église. Un unique vestige de l'ancien chœur reste visible, au N°13. Entre les deux portes de garage au fond de la propriété de Mme Picque. Il s'agit d'une base de colonne, longtemps visible sur le bord de la rue de l'église, en face de l'entrée du cimetière.

Sous le nom de « **Pierre Prêchoire** » elle servait de promontoire au garde champêtre qui, à la sortie des offices proclamait à la cantonade, sur un roulement de tambour ou à son de trompe, diverses décisions officielles (arrêtés municipaux, décrets préfectoraux, ordres de mobilisation générale).